



DOSSIER D'INSCRIPTION

Madame, Monsieur,

Votre enfant a été admis au Lycée des Métiers de la Montagne en **classe de Baccalauréat Professionnel**.

DOSSIER D'INSCRIPTION à TELECHARGER

Documents à nous remettre complétés, signés et accompagnés des pièces nécessaires :

Fiche 1 – Renseignements (**agrafer une photo**)

Fiche 2 – Intendance (**scotché au dos un relevé d'identité bancaire ou postal**)

Fiche 3 – Autorisation de sortie

Fiche 4 – Fiche d'Urgence

Fiche 5 – Certificat médical

Fiche 6 – Fiche de Santé (vous munir du carnet de santé – agraffer une photo)

Fiche 7 – Blanche - Autorisation de Publication de photographie

➤ **1 EXEAT (A RECLAMER A L'ETABLISSEMENT D'ORIGINE)**

Adhésion au Foyer socio-éducatif : **Chèque de 17€ à l'ordre du Foyer socio-éducatif**

Adhésion à l'Association sportive : **Chèque de 15€ à l'ordre de l'Association sportive**

Dossier de Bourses Nationales 2010/2011 :

Pour les élèves ayant effectué une demande de bourses au collège, nous fournir la notification. Cette notification sera complétée et envoyée à l'Inspection Académique par nos services.

A FOURNIR A LA RENTREE

➤ **Une attestation d'assurance pour l'année scolaire 2010-2011**

CALENDRIER DE RENTREE

Il sera disponible, à partir du mardi 6 juillet 2010 17h en ligne sur le site Internet du lycée à l'adresse suivante : www.lyceedesmetiersdelamontagne.org

INFORMATION DES PARENTS

ASSOCIATION SPORTIVE

Il existe une association sportive dynamique au sein du lycée.

Compte tenu du projet sportif du lycée, la participation des élèves aux activités proposées est fortement conseillée, **et s'avère indispensable en 1^e année Brevet d'Etat** pour une bonne préparation aux métiers sportifs.

FOYER SOCIO-EDUCATIF

Le FSE du lycée contribue à améliorer l'accueil des élèves. Il achète des équipements pour les salles de jeux et cafétéria. Il finance l'abonnement de nombreuses revues, les locations du club vidéo, l'abonnement TPS. Il aide au financement des clubs et des sorties (théâtre – concerts – cinéma).

Il va de soi que chaque élève bénéficie des investissements réalisés chaque année par le FSE et qu'il semble légitime que chacun cotise.

PRATIQUE SPORTIVE DU BREVET D'ETAT SKI et MONTAGNE

La pratique sportive est encadrée par des équipes de professionnels (moniteurs de ski, guides, pisteur, accompagnateurs en montagne), que les professeurs du lycée coordonnent et animent.

Le financement de cette organisation est assuré par l'Education Nationale, les collectivités territoriales et les familles.

Le montant de la participation des familles pour l'année 2009-2010 était de 180 euros.

Pour l'année 2010-2011, le montant sera fixé par décision du Conseil d'Administration du 4 Juin 2010, il tiendra compte des nouvelles dispositions budgétaires du lycée.

HEBERGEMENT – INTERNAT

Au cours de l'année scolaire, nous accueillons en gestion libre ou en pension des classes de ski des établissements scolaires d'autres régions et des groupes de centre de vacances gérés par des associations. Cette organisation permet à ces groupes de découvrir la montagne à des conditions avantageuses.

Cette volonté d'ouverture vers le tourisme crée des contraintes et nécessite de libérer des dortoirs durant les vacances. Cela impose aux élèves de ranger leurs affaires dans les armoires et de les fermer à clef avec leur cadenas, ou parfois de libérer de toutes leurs affaires la chambre et les armoires (le service Vie Scolaire peut ouvrir à cette occasion une consigne à l'internat).

Pour une bonne organisation de ces opérations, il sera fait appel à la bonne volonté de chaque élève dans le respect de son confort.

FRAIS D'HEBERGEMENT

Le montant de la pension est fixé forfaitairement pour l'année scolaire entière. Le montant à payer vous sera communiqué sur l'AVIS AUX FAMILLES adressé en début de trimestre. Il vous est demandé de reporter très exactement la somme inscrite, **sans l'arrondir**.